



Pelouses, rochers, bois, prairies de la vallée de la Marne à Poulangy-Marnay

Département : Haute-Marne
Commune(s) : Poulangy, Marnay-sur-Marne, Foulain, Vesaignes-sur-Marne
Surface : 366 ha
DOCOB : Validation en COPIL le 13 novembre 2008
 Arrêté d'approbation du 29 juin 2009
Animateur(s) actuel(s) : CENCA (période 2019-2022)

Statut(s) du site :

- ZNIEFF I
- ZNIEFF II
- ZICO
- NAT.2000 – FR2100264
- APPB
- PARC NATIONAL (aire adhésion)
- PARC NATIONAL (cœur)

Description générale du site

Le site Natura 2000 des «Pelouses, rochers, bois, prairies de la vallée de la Marne à Poulangy-Marnay » englobe une vaste zone intégrant la vallée la Marne entre Marnay et Foulain, ses versants et les bords des plateaux environnant, ainsi que l'aval de la vallée de la Traire entre Poulangy et la Marne, et le ruisseau et le bois de la Combe Veutet au sud du site. Cet espace présente une mosaïque variée de milieux, du plus sec au plus humide, et selon la topographie et l'orientation de la pente, des tonalités montagnardes ou méridionales.



Vallée entre Marnay et Poulangy, depuis la Haute-Roche

© Biotope

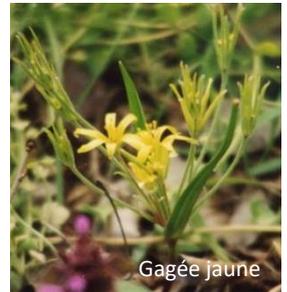
Principaux intérêts écologiques

Habitats naturels

Les habitats naturels qui ont justifiés l'intégration de cette zone au réseau Natura 2000 sont variés : des falaises, corniches et gradins rocheux, des pelouses sèches, des habitats forestiers, en particulier la frênaie-ébrale de fond de vallée et l'ébrale de pente à Scolopendre, ainsi que, dans une moindre mesure, des prairies de fond de vallée.

Flore

De nombreuses espèces végétales rares ou protégées se développent dans ces espaces : la Gagée jaune (prairies), la Nivéole printanière (forêts froides) et la Laïche pied-d'oiseau (pelouses), toutes 3 protégées, ou encore la Violette blanche* (forêts thermophiles), la Fétuque de Patzke*, le Trèfle scabre et la Minuartie rouge* (pelouses), l'Amélanchier* (clairières et fruticées ensoleillées), l'Orme lisse (boisements de fond de vallée)...etc.
 * Espèces en limite d'aire de répartition vers le nord.



© Romaric Leconte

Faune

Un des enjeux important identifié sur ce site, est la préservation des chauves-souris : sites d'hivernage (en particulier au niveau du Trou aux Fées), sites de reproduction (notamment les arbres creux en forêt) et territoires de chasse (prairies, haies et ripisylves). Citons par exemple les Petits et Grands Rhinolophes, le Grand Murin et le Murin à oreilles échancrées.

Activités sur le site

Les principales activités économiques sont l'agriculture (cultures sur les plateaux et élevage dans la vallée) et la sylviculture (surtout développée dans les forêts communales gérées par l'ONF, les forêts privées dans les versants étant peu accessibles).

Un terrain de motocross homologué est présent au sud de la commune de Poulangy ; cet espace est « clos ». En terme de loisirs, cette zone est fréquentée pour la pêche et la chasse, ainsi que pour la randonnée. Signalons que ce site est traversé par une ligne de chemin de fer, et par le canal entre Champagne et Bourgogne.

Principaux objectifs du DOCOB

Les falaises, les boisements (en particulier frênaie-ébraïaie de fond de vallée et ébraïaie de pente) et les pelouses sèches sont les habitats prioritaires à conserver sur le site Natura 2000.

Si la conservation des falaises et boisements repose essentiellement sur la sensibilisation et l'accompagnement des propriétaires et gestionnaires, les pelouses sèches nécessitent des interventions pour améliorer leur état de conservation, en particulier du débroussaillage.

Le DOCOB fixe également un objectif visant à préserver les populations de chauves-souris ; pour cela il s'agit surtout d'assurer la tranquillité des sites d'hivernage et le maintien de la « diversité paysagère » du site.

Actions engagées

Interrompue depuis de nombreuses années, l'animation de ce site a été relancée au début de l'année 2020.

Outils contractualisables déjà engagés

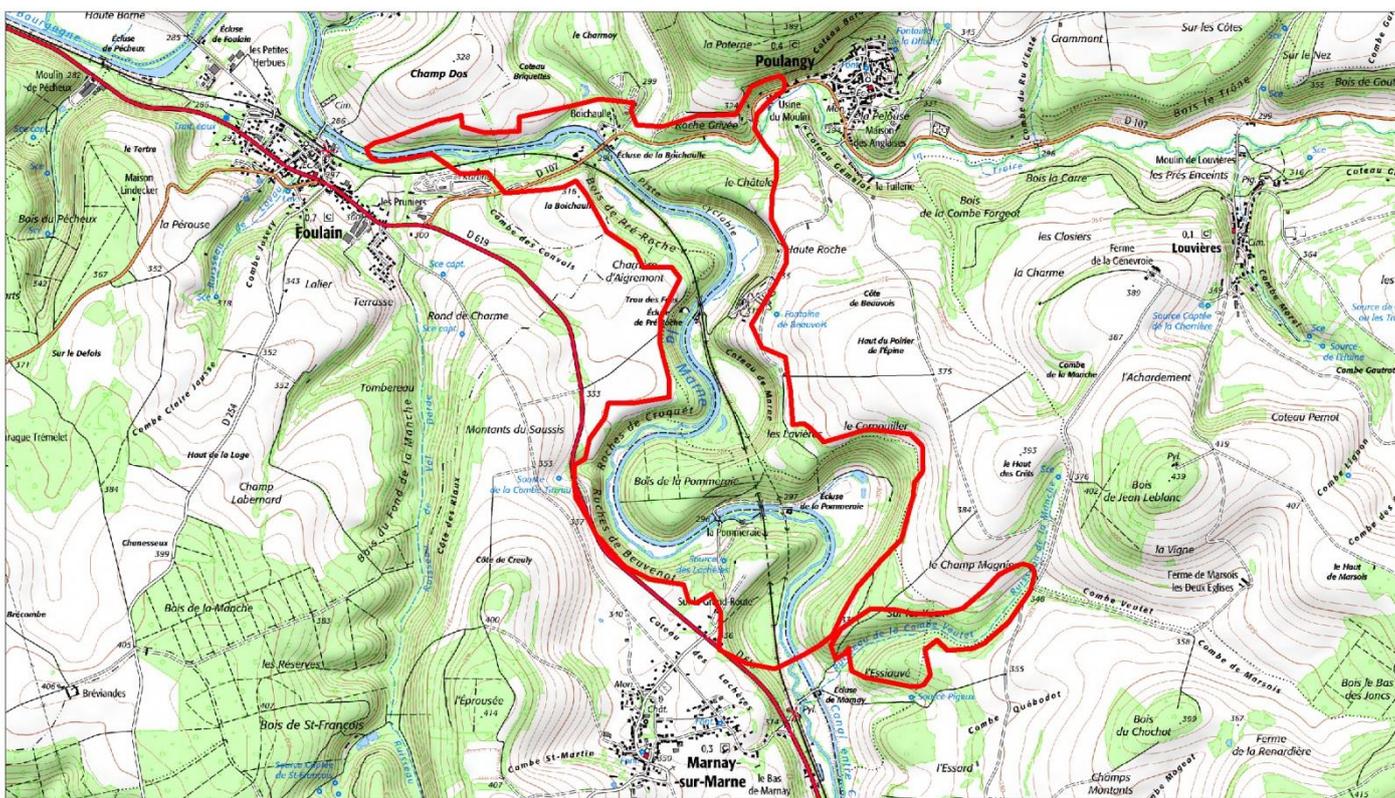
- MAEC -
- Contrat N2000 -
- Charte N2000 -

Perspectives

Tout d'abord, une prise de contact avec les communes sera nécessaire pour les sensibiliser à la démarche Natura 2000 et aux enjeux de conservation du site.

Des échanges avec des scientifiques et des naturalistes permettront également de prioriser les secteurs d'intervention (stations de plantes menacées notamment). A noter que le CENCA a réalisé il y a quelques années un état des lieux des pelouses sèches (localisation et recherche des propriétaires) en vue d'engager des actions de gestion sur ces espaces.

Carte du périmètre du site



Contacts

DDT de la Haute-Marne : Service environnement et forêt – 03 51 55 60 31 – ddt-sef@haute-marne.gouv.fr

Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne : Romaric LECONTE, chargé de missions – rleconte@cen-champagne-ardenne.org – 03 25 88 83 31

